

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201217-130-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2020

**N°130/20**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 10 décembre 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 23 décembre 2020,

**Objet de la délibération**

**Service urbanisme : Adhésion  
de la commune de Palantine**

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	76
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	5
• Dont représenté(e)s	8
• Excusé(e)s :	3
• Non excusé(e)s :	5
- Votants	89

**Résultat du vote**

- Pour :	89
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

**SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt,

Le dix-sept décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice

M. Joël BOLE à M. Vincent MARGUET, Mme Estelle BOURNEZ à Mme Colette GROLEAU, M. Franck COLLINET à M. Gérard COULET, Mme Vanessa DORDOR à M. Christophe JOUVIN, Mme Danièle FIETER à M. Claude CURIE, Mme Françoise LEBLANC-VICHARD à M. Alain OUDET, M. Jacques MAURICE à M. Pascal PERCIER, M. Boris PIERRET à Mme Patricia LABERTERIE

**Procuration**

M. Claude CHATELAIN par M. Nicolas CHEVRIAUX, M. Pascal DUGOURD par M. James PROUTEAU, M. Pascal GOSSE par M. Frédéric MAURY, M. Didier LAITHIER par Mme Marie-Christine ROBERT, Mme Lydie SAGE par M. Martial PAULY

**Suppléé(e)s**

**Excusé(e)s** Mme Bernadette FAILLENET, M. Gilles SIMON, Mme Justine DIAS PEREIRA

**Absent(e)s**

Mme Christine BREUILLOT, M. Michel DEBRAY, Mme Maryse FAILLENET, Mme Christine JEANNEY, M. Jean-Louis POGLIANO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Félix CHOPARD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la délibération de la commune de Palantine en date du 8 octobre 2020 sollicitant l'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme,

Le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité, autorise le Président à signer avec la commune de Palantine la convention d'adhésion au service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Fait et délibéré en séance, le 17.12.20

Pour extrait conforme  
Jean-Claude GRENIER  
Président

